

# Conférence de presse du 8 décembre 2004

**1 - L'avancement des projets proposés au CIADT  
du 18 décembre 2003**

**2 – La projection de la demande de transports à  
l'horizon 2025**



# **1 - L'avancement des projets proposés au CIADT du 18 décembre 2003**

- Un audit réalisé par le Conseil Général des Ponts et Chaussées et l'Inspection Générale de Finances pour :
  - établir l'état précis des projets
  - leur faisabilité technique
  - le calendrier et le coût
- A partir duquel a été redéfinie une nouvelle planification des infrastructures

# **1 - L'avancement des projets proposés au CIADT du 18 décembre 2003**

## **Deux grands objectifs pour cette politique ambitieuse :**

- Doter la France d'un réseau de transports performant
- Opérer un véritable rééquilibrage des différents modes de transports.

# **1 - L'avancement des projets proposés au CIADT du 18 décembre 2003**

Le CIADT du 18/12/03, ce sont :

- 10 projets de lignes nouvelles à grandes vitesses (dont 2 en projet)
- 3 grandes liaisons ferroviaires d'aménagement du territoire
- 5 grands axes ferroviaires pour le fret
- 9 projets autoroutiers
- 3 grandes liaisons routières d'aménagement du territoire
- 5 projets fluvio-maritimes
- 2 projets aéroportuaires
- 15 pôles de développement économiques

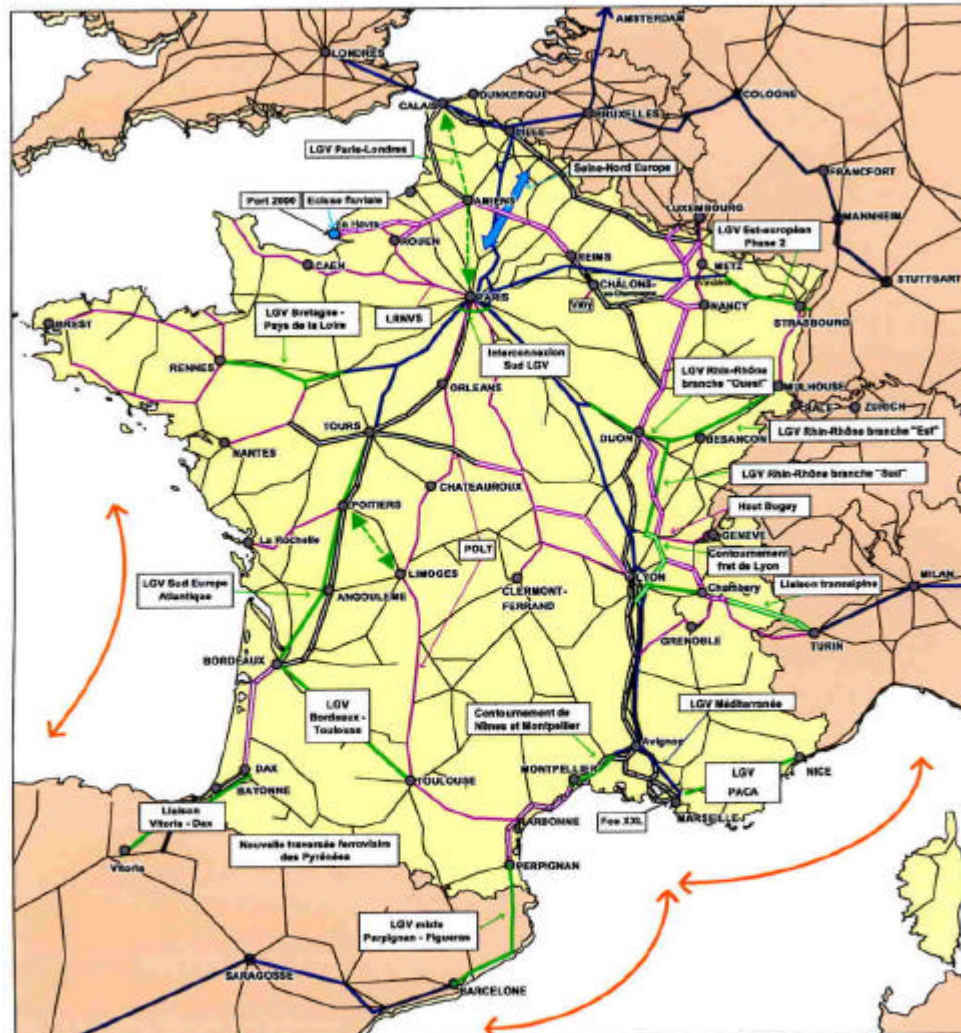
**1 - L'avancement des projets proposés au CIADT  
du 18 décembre 2003**

Le bilan des grandes opérations de  
développement économique

**1 - L'avancement des projets proposés au CIADT  
du 18 décembre 2003**

Le bilan des projets fluviaux,  
portuaires et maritimes,  
aéroportuaires et ferroviaires nationaux

## Infrastructures ferroviaires, portuaires, fluviales et maritimes à long terme



- Ligne à grande vitesse en service ou en construction
- Améliorations de grands axes existants
- Ligne à grande vitesse en projet
- Projets à étudier
- Grands itinéraires de fret
- Seine-Nord Europe
- Autoroutes de la mer

*La représentation des liaisons sur cette carte ne préjuge pas des tracés futurs.*



**1 - L'avancement des projets proposés au CIADT  
du 18 décembre 2003**

Le bilan des projets  
ferroviaires internationaux

**1 - L'avancement des projets proposés au CIADT  
du 18 décembre 2003**

**Le bilan des projets routiers**

## Infrastructures routières en 2025



- Autoroutes ou voies assimilées en service, en travaux ou concédées
- Autoroutes en projet
- Contournements urbains
- Grandes Liaisons d'Aménagement du Territoire (GLAT) en cours d'aménagement (\*)
- Projets à définir
- ★ Problématique des transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien

*La représentation des liaisons sur cette carte ne préjuge pas des tracés futurs, en particulier pour l'ensemble des liaisons autoroutières nouvelles.*

GLAT correspondent à des itinéraires à fort trafic interrégional ou international, soit à des axes entre les principales métropoles régionales et les principaux ports ou aéroports français.

## Autoroutes financées en 2005

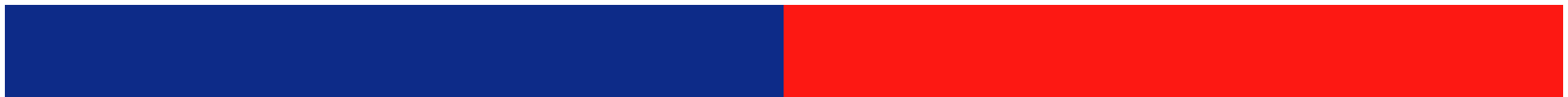


## **2 – La projection de la demande de transports à l’horizon 2025**

**Suite au CIADT de Décembre 2003, le Ministère a réalisé une étude de la demande de transports pour :**

Apporter des repères dans la mise en œuvre de la politique des transports

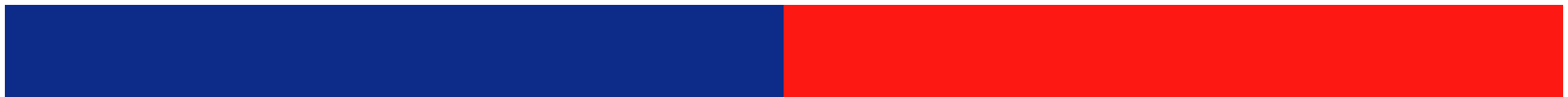
- Adapter la planification aux besoins des usagers
- Évaluer de façon comparative l’utilité des grands projets d’infrastructure
- Établir de façon cohérente des prévisions sur les principaux axes et pôles de trafic



## **2 – La projection de la demande de transports à l’horizon 2025**

### **Un an de concertation pour :**

- Se mettre d’accord sur les hypothèses 2025 avec les DAC et les autres ministères
- Confronter les modèles SES avec d’autres projections (aérien, ferroviaire, fret, portuaire...)
- Une présentation de l’étude qui explique et justifie les résultats



## **2 – La projection de la demande de transports à l’horizon 2025**

### **Les grandes tendances par rapport à la période 1990 - 2002:**

- Croissance de la demande de transport de marchandises et de voyageurs de 50% dans les 20 prochaines années
- Augmentation moins forte que pendant les 20 années écoulées
- Maintien des conditions de circulation à leur niveau actuel
- Stabilisation des parts modales pour les transports de marchandises et de voyageurs. Contrastes forts entre évolutions passées et futures sur certains marchés



## 2 – La projection de la demande de transports à l’horizon 2025

### Marchandises: un rééquilibrage modal

En %/an	Croissances annuelles moyennes	
	1980-2002	2002-2025
Tous modes	1,8	1,5
Transport routier	2,9	1,5
Transport ferroviaire	-1,2	1,2
Transport fluvial	-2,0	0,5

Les transports ferroviaire et fluvial renouent avec la croissance grâce à la réalisation des projets Perpignan – Figuéras, Lyon – Turin et Seine-Nord Europe et à des évolutions tarifaires qui ne leur sont plus défavorables.



## Voyageurs: forte diminution du rythme de croissance des transports interurbains et équilibre modal

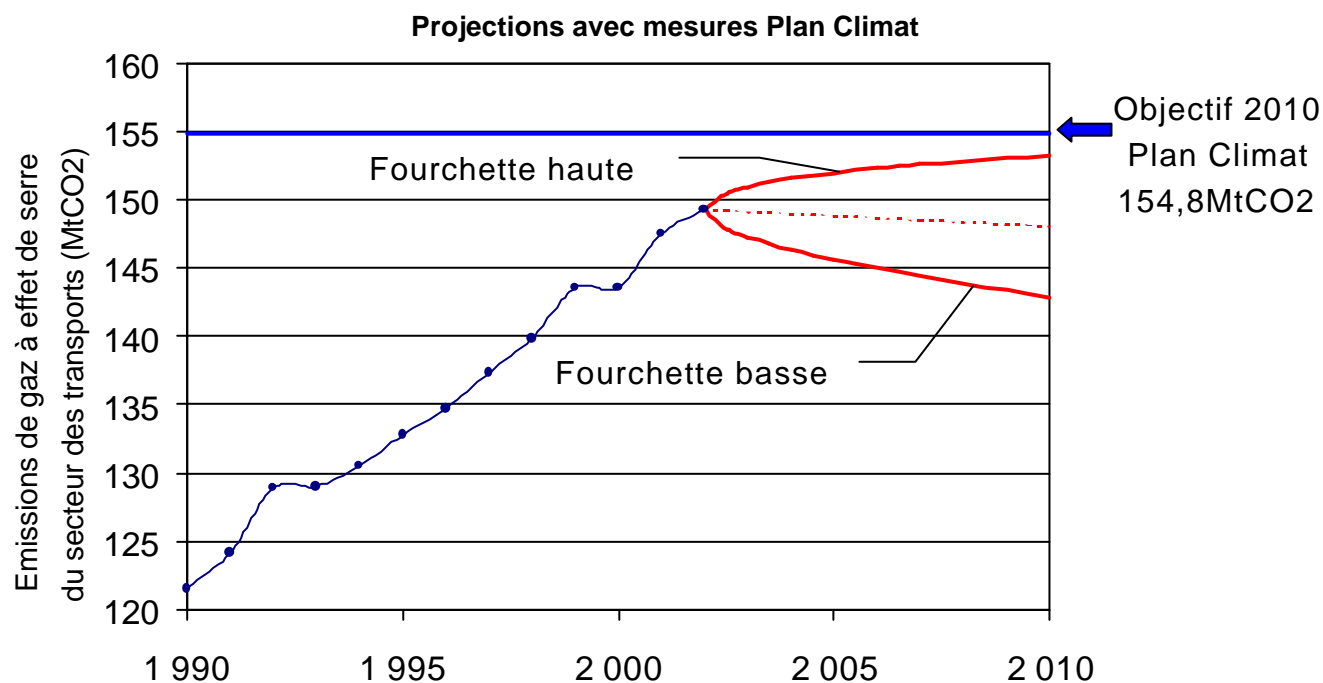
En %	Croissances annuelles moyennes	
	1980-2002	2002-2025
Total	3,1	1,8
Réseau routier national	3,5	1,8
Réseau ferroviaire	1,5	1,8
Aérien intérieur	4,4	1,7

Le ralentissement de la croissance des transports routier et aérien traduit une arrivée à maturité de ces modes renforcée par un vieillissement de la population. Le fer est tiré par la réalisation du programme des LGV.



# Les effets sur l'environnement à l'horizon 2010

- Une baisse très importante des émissions de polluants locaux
- Des émissions de CO2 compatibles avec le plan climat et le respect des engagements Kyoto, compte tenu des améliorations de la motorisation des véhicules



## **2 – La projection de la demande de transports à l’horizon 2025**

### **Ce travail prospectif 2025 contribue à la modernisation du Ministère dans le champ des transports**

Pour une mise en œuvre plus efficace de la politique des transports décidé au CIADT :

- Le futur Secrétariat général du Ministère et la DAEI piloteront les travaux de prospective des transports
- Les services déconcentrés du Ministère (directions générales en région) réaliseront des prospectives multimodale de la demande de transport à 20 ans sur les grands axes et territoires régionaux

